

CONTE DU BEYOGLU

L'aventure de Colette

Par Claude ORVAL

Colette Désombrette marchait à petites enjambées rageuses. Insensible au charme de ce bel après-midi, Colette songeait à ce qu'elle aurait dû répondre à son mari qui venait de lui faire une scène violente.

sang-froid pour mentir. C'était pour te faire rager ! balbutia-t-elle. Ce jeune homme a seulement demandé à me revoir ! Oscar Désombrette respira profondément : il s'en tirait à bon compte !... Le lendemain, Colette fit une entrée menaçante dans la garçonnière du jeune Désiré.

Ce soir au Ciné TURC LA 9me SYMPHONIE DE BEETHOVEN avec LI DAGOVER, WILLY BIRGEL, et le concours de l'Orchestre et des solistes de l'Opéra de Berlin composé de 250 personnes.

Allemagne et Autriche Vienne, 21. — On affirme que le ministre des affaires étrangères du Reich, le baron Von Neurath, fera probablement sa visite annoncée à Vienne, vers la mi-février, c'est-à-dire quelques semaines après la signature du nouvel accord de commerce austro-allemand.

Banca Commerciale Italiana Capital entièrement versé et réserves Lit. 845.769.054,50 Direction Centrale MILAN Filiales dans toute l'ITALIE, ISTANBUL, IZMIR, LONDRES, NEW-YORK

Le baron Testa participera aux pourparlers turco-hollandais Par l'Orient - Express est arrivé hier matin en notre ville le baron Dr. T. M. E. Testa, administrateur - délégué de la S. A. Comptoir Néerlandais - turc de commerce et de compensation, établie à La Haye, qui a pour but l'extension des relations commerciales entre la Turquie et les Pays-Bas.

La hausse des prix du fer... Les prix du fer ont beaucoup haussé ces temps derniers. D'aucuns estiment cette hausse injustifiée et l'attribuent à la spéculation. D'autres soutiennent qu'elle provient de ce que l'importation de certaines catégories de fer, inscrite par le gouvernement sur la liste des ministères, venait à manquer.

Le délai pour l'importation des marchandises Un décret-loi modifiant les dispositions de l'article 32 de la loi pour la protection de la monnaie nationale sera soumis ces jours-ci au conseil des ministres. En vertu dudit article, les né-

Vie Economique et Financière

Nos relations économiques avec la France

Diminution sur toute la ligne.—Difficultés.—La cherté des produits français.—Une conséquence des accords de clearing

M. Hüseyin Avni poursuit dans l'«Akşam», la série de ses études sur nos relations économiques avec les différents pays. Voici, aujourd'hui, son article consacré aux rapports commerciaux turco-français :

La convention de commerce turco-française est venue à échéance, l'autre jour. En attendant qu'un nouveau traité soit conclu, les importations françaises seront soumises au tarif douanier maximum.

Le baron Testa participera aux pourparlers turco-hollandais Par l'Orient - Express est arrivé hier matin en notre ville le baron Dr. T. M. E. Testa, administrateur - délégué de la S. A. Comptoir Néerlandais - turc de commerce et de compensation, établie à La Haye, qui a pour but l'extension des relations commerciales entre la Turquie et les Pays-Bas.

La hausse des prix du fer... Les prix du fer ont beaucoup haussé ces temps derniers. D'aucuns estiment cette hausse injustifiée et l'attribuent à la spéculation. D'autres soutiennent qu'elle provient de ce que l'importation de certaines catégories de fer, inscrite par le gouvernement sur la liste des ministères, venait à manquer.

Le délai pour l'importation des marchandises Un décret-loi modifiant les dispositions de l'article 32 de la loi pour la protection de la monnaie nationale sera soumis ces jours-ci au conseil des ministres. En vertu dudit article, les né-

Le baron Testa participera aux pourparlers turco-hollandais Par l'Orient - Express est arrivé hier matin en notre ville le baron Dr. T. M. E. Testa, administrateur - délégué de la S. A. Comptoir Néerlandais - turc de commerce et de compensation, établie à La Haye, qui a pour but l'extension des relations commerciales entre la Turquie et les Pays-Bas.

Le baron Testa participera aux pourparlers turco-hollandais Par l'Orient - Express est arrivé hier matin en notre ville le baron Dr. T. M. E. Testa, administrateur - délégué de la S. A. Comptoir Néerlandais - turc de commerce et de compensation, établie à La Haye, qui a pour but l'extension des relations commerciales entre la Turquie et les Pays-Bas.

fabriques de cordes et de ficelles d'Istanbul et le reste est exporté.

Quant aux graines, leur emploi dans le pays est limité, elles sont en plus grande partie exportées. Comme c'est au vilayet de Kastamonu que la récolte du chanvre est la plus importante, la corderie a été de tout temps très développée au chef-lieu de cette province et de nombreuses familles vivent de ce métier qu'elles exercent dans presque 600 ateliers.

Voici, pour l'année 1935, l'emploi fait de la récolte de chanvre de tout le pays :

Table with 2 columns: Location, Tonnes. Rows include Kastamonu, Fatsa, Unye, Gümüşhacıköy.

Le chanvre De tout temps, le chanvre a été un produit qui, dans notre pays, a occupé une place importante aussi bien dans l'agriculture que dans l'industrie.

Le chanvre De tout temps, le chanvre a été un produit qui, dans notre pays, a occupé une place importante aussi bien dans l'agriculture que dans l'industrie.

Le chanvre De tout temps, le chanvre a été un produit qui, dans notre pays, a occupé une place importante aussi bien dans l'agriculture que dans l'industrie.

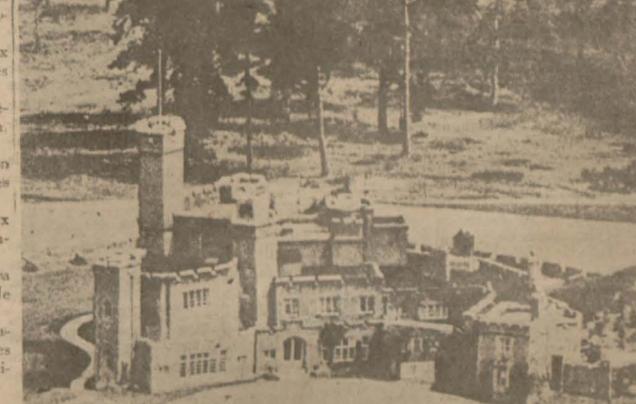
Le chanvre De tout temps, le chanvre a été un produit qui, dans notre pays, a occupé une place importante aussi bien dans l'agriculture que dans l'industrie.

Le chanvre De tout temps, le chanvre a été un produit qui, dans notre pays, a occupé une place importante aussi bien dans l'agriculture que dans l'industrie.

Table with 5 columns: Year, 25, 24, 22, 20. Rows for 1934 and 1935.

Pour les deux dernières années, les prix des cordes ont été les suivants sur le marché d'Izmir, qui centralise ce commerce.

THEATRE MUNICIPAL DE TEPEBAŞI SECTION DRAMATIQUE Yaban Ördek SECTION OPERETTES THEATRE FRANÇAIS ASK MEKTEBI



Le château de Fort Belvédère, propriété privée du duc de Windsor qui sera mis en vente

MOUVEMENT MARITIME LLOYD TRIESTINO Galata, Merkez Rıhtım han, Tél. 44870-7-8-9 DEPARTS

FRATELLI SPERCO Quais de Galata Hüdayevdigâr Han - Salon Caddesi Tél. 44792

LA PRESSE TURQUE DE CE MATIN

En marge des débats de Genève

L'ambiance et la propagande. — Les raisons d'être optimiste. — Incompréhension. — Le rôle des tierces puissances

La presse turque suit avec une attention aussi passionnée que légitime, les négociations et les débats de Genève au sujet de la question du "sancaak".

A ce propos, M. Ahmet Emin Yalman, télégraphiste d'Ankara au "Tan" :

« Les nouvelles qui parviennent de Genève ne permettent pas encore de se faire une opinion définitive au sujet de la situation. Seulement, il n'est certainement pas faux de conclure que les événements évoluent dans un sens favorable. »

Toutefois, il est indubitable que les Français sont parvenus à créer une atmosphère de propagande. Et dans ces conditions, certains de nos meilleurs amis hésitent. En somme, chacun, en ce monde, songe en dernière analyse, à ses propres intérêts. Tel Etat ami qui nous suspecte de nourrir des aspirations révisionnistes et que le mot de « révision » révolte, ne s'attardera pas à examiner si notre cause est juste ou non. Ce seul mot de révision suffira à l'arrêter.

D'autre part, tel autre pays qui n'a pas compris l'esprit et le sens de la politique que nous menons depuis quinze ans et qui a démontré que nous ne nourrissons aucune espèce d'aspiration territoriale ni aucun désir d'aventures pour nous penser : « Si les se renforcent encore n'entreprendront-ils pas ceci ou cela ?... »

C'est dans cette atmosphère d'hésitation qu'on a entamé les débats de Genève. La diplomatie française ne saurait renoncer aux subtilités de mots et de formules où elle est passée maîtresse. C'est pourquoi, il nous a fallu consacrer les deux premiers jours des négociations en partie à des contacts négatifs avec les Français et en partie aussi à rectifier les fausses interprétations de nos amis.

On ne saurait dire toutefois que ces deux jours de négociations aient été entièrement sans résultat. On a demandé des précisions sur les points douteux des propositions de M. Blum et on a pu établir de façon exacte et précise de quoi se composent les thèses en présence. Le désir de trouver un terrain d'entente entre les deux pays amis et les efforts dans ce sens se sont renforcés.

Il est juste de reconnaître que le rapporteur désigné par la S. D. N. s'est mis à l'œuvre avec tout le sérieux voulu ; il s'est efforcé de comprendre les deux parties et de rapprocher leurs vues. Le point qui nous inspire le plus d'optimisme est le suivant : Les Français avaient empoisonné l'ambiance par leur fausse propagande. Il fallait s'attendre à un changement en notre faveur dès que la vérité serait établie et que l'on constaterait la sincérité et la droiture de notre cause. Grâce aux efforts de nos délégués pour répandre partout la vérité, ce courant favorable a commencé à se manifester à la veille de la réunion du conseil.

Des divergences énormes continuent à se manifester entre les vues turques et françaises. Mais si les amis puissants interviennent avec une complète impartialité, si la S. D. N., prenant conscience de la gravité de la situation, remplit son rôle de façon loyale et si, enfin, la France, renonçant aux subtilités de langage, décide d'envisager la situation de l'œil de la paix, de l'amitié et de la stabilité, on ne saurait dire que les pourparlers de Genève soient condamnés à demeurer complètement stériles.

M. Asim Us constate, dans le "Kurun" :

« Le conseil de la S. D. N. qui s'est réuni à Genève n'a pas encore abordé l'examen de la question du Hatay. La raison en est dans le fait que, contrairement aux premières suppositions, l'écart est considérable entre les thèses turque et française. Le texte que le président du conseil français, M. Blum a soumis au ministre des affaires étrangères turc sous la forme d'un simple point de vue personnel et qui constitue un document d'avocat dont il est difficile de saisir le sens et les buts, a suscité à très juste titre d'ailleurs, au sein de l'opinion publique turque les regrets et le pessimisme. Le communiqué d'hier de l'Agence Anatolie a fort nettement exprimé cet état d'âme. »

Ainsi, en parlant des accords de 1921 et de l'autonomie accordée au « sancaak », le président du conseil français ne fait aucune mention de l'importante question du drapeau. En outre, le fait qu'au moment où l'on reconnaît l'indépendance de la Syrie et du Liban, on prétende soumettre Iskenderun à une sorte de mandat constitue non un progrès, mais une régression, relativement au pourparlers de Paris. C'est pourquoi on ne devra pas nous en vouloir si l'opinion publique turque cesse de considérer, dans la question du Hatay, et dans toutes les questions vitales pour les deux pays, les dirigeants de la politique française, comme pouvant être nos interlocuteurs.

Quel peut être le but des hommes d'Etat français en poussant l'affaire ainsi dans une impasse ? Si l'on veut tout dire, nous ne parvenons pas à le deviner. L'explication que nous croyons pouvoir donner est la suivante : Ces messieurs, qui se trouvent au pouvoir en France ou qui y sont parvenus d'une façon ou d'une autre, de même qu'ils ne savent pas comment doit être administrée la grande nation française, sont loin de discerner et d'apprécier l'énergie dont la République turque saura faire preuve, le cas échéant, pour la défense de causes nationales comme celle du Hatay.

Si donc la question en est encore à l'aspect négatif, on ne pourra, à très juste titre, s'en prendre, qu'au manque de jugement des dirigeants français. Mais, à notre sens, la responsabilité n'incombe pas seulement à ces dirigeants ignorants ; elle intéresse aussi les Etats qui considèrent la France comme un élément important de la paix internationale. C'est pourquoi nous ne nous adresserons plus à la France ; nous attendons, dans l'intérêt même de la France, des Etats qui sont ses amis et alliés, qu'ils voient la vérité de près et agissent suivant les nécessités de la situation.

Retenons, pour finir, cette observation de M. Yunus Nadi, dans le "Cumhuriyet" et "La République" :

« La France doit être sûre d'arracher une décision favorable à la S. D. N. pour s'obstiner systématiquement à vouloir régler le problème directement avec la Turquie. Nos amis français oublient un point : si la Turquie ne participe pas à la décision de Genève, le différend ne sera pas résolu et restera en suspens. Le fait de croire que la Turquie admettra de voir indéfiniment traîner cette question serait, pour le moins, faire preuve d'un esprit borné. Il nous faut dire que l'amitié turco-française s'en ressentira beaucoup de cet amoindrissement et la France finira par perdre cette amitié otée, par le canal de son président du conseil, elle affirme toujours lui être précieuse. »

Visite au Musée gréco-romain d'Istanbul

(Suite de la 3ème page)

statues analogues qui étaient placées le long d'une voie triomphale. Cette disposition même a de quoi nous intéresser. En effet, ces alignements de figures toutes à peu près semblables ne sont pas d'origine grecque, mais nous en trouvons de nombreux exemples dans les arts d'Anatolie et de Mésopotamie. De même ces formes lourdes et pesantes, cet air de majesté caractérisent les tendances esthétiques de l'Asie-Mineure.

On ne trouvera rien de tel dans la Grèce propre ni dans les Cyclades. Nous voyons comment les sculpteurs archaïques traitaient le visage en regardant une tête recueillie à Rhodes. L'effort pour rendre l'expression est flagrant. Un sourire se dessine autour des lèvres et des yeux et le visage présente incontestablement l'aspect un peu fat d'un homme qui a une vie agréable et n'est point mécontent de son sort. Mais que d'inexpérience encore ! La chevelure qui, selon la mode de cette époque tombe en longues nattes sur les épaules et le dos, est rendue par des sortes de cordelettes boudinées qui n'expriment pas du tout la souplesse animée de la coiffure. C'est tout juste si tout autour du front l'artiste a cru nécessaire de détailler chacun des poils avec de talent. On a fait observer que de nos jours encore, on rencontre sur le littoral anatolien un type racial analogue à celui représenté ici, il y a 25 siècles.

En même temps que la ronde bosse, c'est à dire la statue isolée conçue dans les trois dimensions, se développait aussi le bas-relief. Sur une plaque de marbre l'artiste détaillait au ciseau les contours de l'image qu'il voulait représenter. Le premier exemple que je vais vous montrer n'est pas chronologiquement le plus ancien, quoique remontant encore à la seconde moitié du VIème siècle avant notre ère. Mais il présente pour nous l'intérêt d'avoir trouvé dans l'île de Thasos qui a subi très fortement les influences orientales. Vous reconnaissez ici le héros Héraclès, celui que les Latins appelaient Hercule et qui était connu dans toute l'antiquité autant pour sa force prodigieuse que par les victoires nombreuses qu'il avait remportées sur toutes sortes d'êtres monstrueux et maléfiques. La tête couverte de la peau du lion qu'il avait tué à Némée, agenouillé pour mieux viser, les bras tendant l'arc, Héraclès jouait sur ce relief le rôle de protecteur de la ville, car selon un usage hitite qu'on ne trouve que très rarement en Grèce, c'est sur des portes mêmes de la cité que cette plaque de marbre était fixée.

Pour le style aussi nous constatons ces particularités asiatiques que je viens de vous signaler et que le mauvais état du relief n'a pas rendu complètement méconnaissables ; la boursoufflure des chairs, la lourdeur des formes trapues. La force du héros est plus massive que nerveuse.

Les reliefs funéraires décoraient tantôt des stèles isolées, tantôt les faces des sarcophages ; tel le sarcophage dit de Satrape dont le héros, vieillard barbu au costume anatolien est figuré en train de chasser, ou bien, profitant d'un repos bien gagné, de partager avec les siens le repas familial. Vous pouvez à ce propos constater combien en dehors même de leur incontestable valeur artistique ces images sont historiquement précieuses par tous les détails documentaires qu'elles nous donnent sur la façon de vivre des anciens. Vous voyez notamment que, selon une coutume asiatique, les personnages qu'on désirait honorer mangeaient étendus sur un lit.

(La fin à demain)

Turquie :		Etranger :	
	1 an		1 an
	13 50		22.-
	6 mois 7.-		6 mois 12.-
	3 mois 4.-		3 mois 6.-

Donnez un nouveau charme à votre sourire.

Pâte dentifrice PERLODENT TURAN

Le conseil de cabinet d'hier

M. Ismet Inönü a convoqué le maréchal Çakmak

Ankara, 21 A. A. — Le conseil de cabinet s'est réuni aujourd'hui à 15 heures, présidé par M. Ismet Inönü, à la présidence du conseil et il a entendu les inspecteurs généraux.

Le cabinet grec

Athènes, 21 A. A. — L'Agence d'Athènes communique :

Le vice-président du conseil et ministre des Finances, M. Zavitsianos, ayant démissionné pour raison de santé, M. Rediadis, jusqu'ici sous-secrétaire d'Etat aux Finances, est nommé ministre des Finances.

Le poste de vice-président du conseil ne sera pas pourvu de titulaire.

La population de l'Italie

Rome, 21. — On annonce que le chiffre de la population établie dans le royaume s'élevait le 31 décembre 1936, à 43.286.000 âmes.

Un emprunt anglais en faveur de la France

Londres, 21. — Dans les milieux de la City, on confirme le lancement d'un emprunt de cinquante millions de livres sterling en faveur du gouvernement français. L'emprunt aurait pour but d'assurer le retour de l'or en France. Le remboursement en serait limité à un an.

Le front de Stresa et le pacte à quatre sont bien morts...

Rome, 21. — Le « Giornale d'Italia » revient sur les rumeurs recueillies par la presse française qui attribuent à l'Italie et à l'Allemagne l'intention de ressusciter le pacte à quatre en vue de pacifier entièrement les litiges européens. Le journal confirme que ces rumeurs sont entièrement infondées et arbitraires.

« Les temps du pacte à quatre, tel que l'a proposé M. Mussolini, dit le journal, sont passés. Le milieu international et la situation des signataires du pacte ne sont plus aujourd'hui ce qu'ils étaient en 1933. En trois ans seulement, l'orientation de certains Etats signataires s'est modifiée presque radicalement en raison des nouveaux engagements qu'ils ont pris. Ce qui est dit du pacte à quatre peut être répété avec la même décision pour le front de Stresa dont les journaux français annoncent aussi la résurrection. Les autres membres du front de Stresa, qui s'est effondré en débris, qui rendent impossible sa reconstitution, s'en sont écartés : ce n'est pas l'Italie qui songera maintenant à y retourner. »

Une conférence de M. von Hassel

Berlin, 21. — L'ambassadeur du Reich près du Quirinal, le baron Von Hassel, a prononcé hier soir à la Maison de Pétrarque, à Cologne, une conférence sur la mission européenne de l'Allemagne et de l'Italie. L'orateur a remporté un très vif succès.

M. Goering à Capri

Capri, 21. — M. Goering, accompagné de sa femme et de sa suite, visita la célèbre villa de Saint-Michel appartenant à l'écrivain bien connu Axel Munthe.

On croit que M. Goering partira samedi, après-midi.

Il s'embarquera à bord d'un contre-torpilleur.

Importantes déclarations du prince Paul de Yougoslavie

L'amitié avec l'Italie, la Hongrie et la Bulgarie

Belgrade, 21. — Les déclarations faites par le régent Paul, au correspondant de Reuter, ont produit une excellente impression. Faisant allusion à l'Italie, la Bulgarie et la Hongrie, le prince a relevé que la politique étrangère yougoslave est inspirée par le principe de l'amélioration des rapports avec ces Etats et a exprimé la confiance qu'une véritable amitié ne nuira pas aux rapports existants avec les autres Etats.

LA BOURSE

Istanbul 21 Janvier 1937
(Cours informatifs)

Obl. Empr. intérieur 5 % 1918	96.75
Obl. Empr. intérieur 5 % 1933 (Ergani)	97.75
Bons du Trésor 5 % 1932	48.00
Bons du Trésor 2 % 1932	68.-
Obl. Dette Turque 7 1/2 % 1933 1ère tranche	92.00
Obl. Dette Turque 7 1/2 % 1933 2e tranche	91.00
Obl. Dette Turque 7 1/2 % 1933 3e tranche	91.00
Obl. Chem. de Fer d'Anatolie I ex coup.	98.00
Obl. Chem. de Fer d'Anatolie II ex coup.	98.00
Obl. Chem. de Fer Sivas-Erzurum 7 % 1934	100.00
Obl. Bons représentatifs Anatolie	99.00
Obl. Quais, docks et Entrepôts d'Istanbul 4 % 1913	101.-
Obl. Crédit Foncier Egyptien 3 % 1911	98.00
Act. Banque Centrale Banque d'Affaires	97.-
Act. Chemin de Fer d'Anatolie 60 %	102.00
Act. Tabacs Turcs (en liquidation)	100.00
Act. Sté. d'Assurances Gles d'Istanbul	100.00
Act. Eaux d'Istanbul (en liquidation)	100.00
Act. Tramways d'Istanbul	100.00
Act. Bras. Réunies Bomonti-Nectar	100.00
Act. Ciments Arslan - Eski-Hissar	100.00
Act. Minoterie « Union »	100.00
Act. Téléphones d'Istanbul	100.00
Act. Minoterie d'Orient	100.00

CLOTURE DE PARIS

Dette Turque Tranche I Banque Ottomane

Les Bourses étrangères

Clôture du 21 Janvier

BOURSE DE LONDRES

New-York	4 90 05
Paris	105.13
Berlin	12.106
Amsterdam	8.95.75
Bruxelles	29.125
Milan	93.21
Genève	21.355
Athènes	548

(Communiqué par P.A.)

BOURSE DE NEW-YORK

Londres	4 90 15
Berlin	40.23
Paris	4 69 31
Amsterdam	54.76
Milan	5 29 25

LES MUSEES

Musée des Antiquités, Citadelle Kula
Musée de l'Ancien Orient

ouverts tous les jours, sauf le mardi de 10 à 17 h. Les vendredis de 13 à 17 h. Prix d'entrée : 10 Ptrs. pour chaque section

Musée des arts turcs et musulmans et le Trésor :

ouverts tous les jours de 13 à 17 h. sauf les mercredis et samedis. Prix d'entrée : 50 piastres pour chaque section

Musée des arts turcs et musulmans à Suleymaniyé :

ouvert tous les jours, sauf les vendredis de 10 à 17 h. Prix d'entrée : Pts 10

Musée de Yedikule :

ouvert tous les jours de 10 à 17 h. Prix d'entrée Pts. 10.

Musée de l'Armée (Sté.-Trézi)

ouvert tous les jours, sauf les vendredis de 10 à 17 h.



Un aspect des usines de la General Motors occupées par les grévistes

FEUILLETON DU BEYOGLU No. 22

L'ETRANGE PETIT COMTE

(L'ETRANGE FILS DU COMTE D'USKOW)

Par MAX DUVEUZIT

— Pourquoi pleurez-vous, mon petit ?

— Parce que j'ai du chagrin... Oh ! je suis malheureux ! Vous ne pouvez pas comprendre...

— Mais si, je puis comprendre !... Moi aussi, j'ai eu du chagrin... de votre désobéissance et de toutes les suites qu'elle a comportées...

Il frappa doucement sur l'épaule du jeune comte.

— Allons, mon enfant, ne pleurez plus... Essayez vite vos yeux... Nous sommes amis, n'est-ce pas, à présent, et il n'y aura plus jamais entre nous d'aussi gros nuages ?

— J'espère bien ! fit l'adolescent en essuyant les yeux. J'ai eu trop peur de vous perdre ! Une autre fois, je tâcherai d'être moins vif.

Norbert ne répondit pas, mais ses

yeux se posèrent sur la petite raie rouge qui marquait le cou de l'enfant.

Et sa gorge se serrait nerveusement pendant qu'il, tout bas, se faisait la même promesse.

Après cette chevauchée, un peu fertile en émotions, Chantal n'eut que le temps de monter rapidement à sa chambre pour remettre un peu d'ordre dans sa toilette.

Il ne revint donc pas Frédéric avant de se retrouver en face de lui, à la grande table, pour le repas du soir.

Il lui sembla que son élève avait l'air encore plus triste que lorsqu'il l'avait quitté, mais le maître avait pris la

résolution de ne faire, devant le jeune garçon, aucune allusion à ce qui s'était passé dans l'après-midi, car il ne convenait pas de faire durer cette histoire, puisqu'elle avait été pardonnée.

En revanche, comme il l'avait décidé plus tôt, il tenait à parler au père, après le repas.

Même pour la sécurité de chacun, Norbert estimait qu'il serait plus tranquille quand ce chemin dangereux aurait été limité.

Le vieil homme, malheureusement, avait l'air tout à fait absent, ce soir-là.

Perdu sans doute dans quelque passionnant problème ethnographique, il mangeait distraitemment et semblait complètement oublier son fils et le précepteur qui restaient, eux aussi, sans rien dire.

Le repas avait donc été particulièrement morne et triste et, lorsqu'il s'éleva dans cette atmosphère glaciale, Norbert eut besoin de tout son courage pour aborder le comte qui, déjà, se dirigeait vers son cabinet de travail.

Il fit effort pour le retenir et lui dit :

— Voudriez-vous, monsieur, m'accorder un instant d'entretien ?

— Eh bien, parlez, jeune homme ! répondit le vieux savant avec quelque humeur. Durant une heure vous restez là, silencieux comme une carpe centenaire, vous n'ouvrez pas la bouche pendant tout le temps du dîner, et c'est lorsqu'il est fini et que je veux aller

travailler que votre langue se délie.

— C'est un entretien « particulier » que je désire, insista Chantal, malgré l'accueil peu encourageant.

— Oh ! oh ! il vous faut une audience privée ! goguenarda le comte... Soit !... Seulement, allons dans mon bureau et... tâchez d'être bref !

Pendant ce court dialogue, Frédéric s'était tenu à l'écart.

Il comprenait bien qu'on ne le conviait pas à cette entrevue de son père avec son précepteur, et le souci de sa dignité lui commandait de n'avoir pas l'air de s'en apercevoir.

Il alla même au-devant du conseil de se retirer, qu'on aurait pu lui donner, en disant le premier au comte :

— Veuillez m'autoriser à ne pas vous accompagner, ce soir, mon père ; je suis un peu fatigué et je souhaite ne pas assister au « bonsoir » de nos gens... Permettez-moi de vous souhaiter à présent une bonne nuit.

— Bonsoir, mon enfant. Va donc dormir, ça ne te changera pas beaucoup de ce que tu as fait, toi aussi, tout le temps du dîner.

Après cette petite pointe, il tendit la main au jeune homme, qui la baisa avec respect.

Mais ce que ne virent ni le comte ni Norbert, qui déjà s'éloignaient, ce fut le regard étrange, le regard soudain sombre et très triste que jamais dont Frédéric les suivait.

A peine étaient-ils dans le cabinet

de travail du vieux savant que celui-ci mit Norbert en demeure de parler.

— Prenez place dans ce fauteuil, monsieur Chantal... Je vous autorise à fumer... Et maintenant que nous sommes installés... et seuls, qu'avez-vous à me dire ?

Le jeune homme avait préparé son exposé et trié, dans les événements du jour, ce qu'il voulait que, simplement, l'autre connût.

Il commença donc à parler, sans préambule, sachant que les minutes lui étaient comptées.

— J'ai à vous dire ceci, monsieur : Frédéric est un enfant téméraire et imprudent dont je n'arrive pas à modérer les dangereuses équipéees...

— Eh là ! eh là ! ceci est votre affaire !...

— Mais, monsieur... ?

— Non ! non ! brisons là-dessus ! A chacun sa tâche.

— Il faut, cependant, que ce vous explique...

Mais le comte, qui avait l'air de s'amuser beaucoup de l'émoi et du sérieux de Chantal, l'interrompit, goguenard :

— Ne m'échauffez pas les oreilles avec les « audaces » de mon gringalet de fils ! Si je prends un précepteur, c'est pour n'avoir plus à m'occuper du caractère de Frédéric.

Son rictus moqueur s'accrut encore lorsqu'il ajouta :

— C'est justement, à proprement parler, en quoi consiste l'éducation d'un

jeune homme, c'est à dire la réforme de ce qu'il y a de défectueux dans son caractère. Or, je vous le répète, moi ici uniquement pour cela.

Puis il se tut. L'entretien était terminé, à son avis, et son silence troublant congédia le jeune précepteur.

Comme celui-ci semblait ne pas vouloir prendre et cherchait à reprendre le fil de son discours, le comte coupait court :

— D'ailleurs, l'imprudence et l'imprudence de Frédéric, vous nommez la témérité de Frédéric, ne me semblent pas les défauts les plus graves de ce gamin. Au lieu de vouloir le briser, il serait souhaitable de développer ses nobles facultés, si elles existent à l'état embryonnaire chez ce jeune homme que je vous ai dit le fils de votre arrivée vous devriez vous en ployer !... Pensez à cela, monsieur, maintenant, j'ai le plaisir de vous souhaiter une bonne nuit.

Cette fois, le comte était vraiment étonné. Cependant Norbert ne se laissa pas monter :

Sahibi : G. PRIMI
Umumi Nesriyat Müdürü
Dr. Abdül Vehab BERKEL
M. BABOK, Basimevi, Galatasaray
Sen-Piyer Han — Telefon 6340